

---

# Identité et pluralisme libéral au Québec

---

Guy Laforest  
*Département des sciences politiques*  
*Université Laval*

Il y a un peu plus de 25 ans, le professeur Jean-Charles Falardeau, pionnier de la sociologie à l'Université Laval, écrivait que « dans notre société, le Grand Débat n'a pas eu lieu de façon complète » (1966 : 144)<sup>1</sup>. Je ne conçois pas ce *Grand Débat* exactement comme Falardeau, mais je pense qu'il touchait là à quelque chose d'essentiel qui n'a rien perdu de sa pertinence. Il y a un grand débat dans notre société qui a été commencé, esquivé, recommencé, mais jamais mené à terme de façon satisfaisante. Non pas qu'il soit possible de vider ce débat une fois pour toutes, liant ainsi les générations futures, mais bien plutôt que nous n'avons jamais laissé surgir une véritable délibération ouverte et exhaustive sur cette affaire, où toutes les composantes de la société québécoise auraient pu s'exprimer et être entendues. Pour cerner de plus près cette idée d'un grand débat, je ferai appel une seconde fois à Falardeau :

Nous devons accélérer nos classes de la liberté politique. Toutes les interrogations sociologiques, depuis quelques années, répètent que nous devons « trouver » de nouvelles valeurs collectives. Il me semble que nous n'avons pas à chercher bien loin et que nous avons là, au cœur même de nos préoccupations essentielles, l'une des valeurs sinon la valeur qui doit polariser toutes les autres : celle d'une conscience

---

1. Je remercie Gilles Gagné d'avoir attiré mon attention sur le texte de Falardeau (1966).

politique autonome, d'un sens de la liberté politique authentique (Falardeau, 1966 : 144.)

J'ai l'impression qu'au Québec nous sommes mûrs pour que se tienne, enfin, le grand débat qui nous permettra de développer une conscience politique autonome, qui fera en sorte que s'épanouira chez nous un sens de la liberté politique authentique.

Ce grand débat, j'en fais l'hypothèse, tourne autour de la nature de l'identité québécoise. Si je suis également animé par un certain sentiment d'urgence, c'est que je crois qu'il nous faut surmonter nos craintes et le tenir ce débat, pour la protection même et la promotion de notre espace public libéral et pluraliste. Il y a une quarantaine d'années, dans le Québec de Duplessis, des journalistes, des juristes, des syndicalistes et des universitaires comme les Judith Jasmin, Frank R. Scott, Jean Marchand et Gérard Dion ont pris des risques pour qu'émerge enfin dans notre société un véritable pluralisme libéral. Nous leur sommes encore tous redevables pour la salubrité de l'air politique que nous respirons. Mais nous, les citoyens québécois des années quatre-vingt-dix, ne pourrions pas toujours vivre à même les résultats positifs des entreprises risquées de nos prédécesseurs. Il faudra que nous assumions des risques, nous aussi, que nous fassions le travail toujours à reprendre de la revivification, de l'oxygénation de l'espace public.

J'assumerai donc dans ce chapitre ma part de risques, en réfléchissant à voix haute aux questions de l'identité et du nationalisme au Québec d'abord, mais aussi au Canada.

## LE GRAND DÉBAT

Notre grand débat est dans l'air. Je pressens qu'il pourrait avoir des résultats extraordinairement positifs pour notre société. Sachant d'avance que nul n'en sera le meneur de jeu, que nul ne devrait en avoir le monopole, je propose aux lecteurs et à mes concitoyens des pistes pour alimenter leur propre réflexion, pour leur donner le goût de participer au grand débat. Je répète que j'ignore où ce débat se terminera, mais je devine qu'il sera crucial pour la santé de notre espace public.

L'imminence du débat sur l'identité québécoise, je ne l'invente pas. Dès le lendemain de l'échec de l'Accord du lac Meech en juin 1990, le premier ministre Robert Bourassa, dans une déclaration qui restera comme l'un des grands moments de sa carrière politique, proclama que le Québec était, à ce moment-là et pour toujours, une société distincte, libre de son avenir et de son développement. Ah ! que d'espoirs splendides furent caressés ce jour-là, qui finirent par s'étioler tout en douceur au fil des attermoissements des uns et des autres. Deux jours plus tard, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, quelques centaines de milliers de personnes marchaient dans les rues de Montréal en scandant : « Le lac Meech est mort, le Québec est vivant ». Si trois ou quatre marches semblables avaient été organisées dans les jours suivants, le régime serait peut-être alors tombé. Mais le temps n'est pas aux regrets.

Le Parti Libéral du Québec annonça, à sa façon, la venue prochaine du grand débat en endossant le Rapport Allaire en mars 1991. Le rapport se terminait sur une note passablement amère où l'on déplorait l'abandon par le reste du Canada de la conception québécoise du fédéralisme, basée sur la notion des deux peuples fondateurs. À peu près à la même époque, dans des pages d'une lucidité remarquable, le Rapport de la commission Bélanger-Campeau sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec constatait toute la force du choc des visions et des aspirations nationales divergentes au Québec et au Canada.

Les propositions constitutionnelles fédérales de septembre 1991 lancèrent sur la place publique l'idée d'un grand débat sur l'identité à la canadienne. Dans *Bâtir ensemble l'avenir du Canada*, le titre de la première section était « L'identité canadienne : des valeurs communes ». Une annexe entière fut consacrée à cette question. L'Accord de Charlottetown, auquel le gouvernement du Québec donna son consentement, s'ouvrait sur une « clause Canada » qui énumérait de façon particulièrement élaborée des caractéristiques fondamentales de l'identité canadienne. Ce n'est pas pour rien que monsieur P.E. Trudeau, depuis 1982 le père du renouvellement national canadien, pourfendit cette clause Canada jusqu'à la déchiqueter complètement dans son plaidoyer référendaire, fait à la Maison du Egg Roll, le premier octobre 1992. Au

fond, c'est qu'il n'aimait pas la nouvelle définition de l'identité canadienne que l'on s'apprêtait à soumettre à la population. La version Charlottetown de l'identité canadienne n'a obtenu l'aval ni des Québécois, ni des Canadiens, ni celui des peuples autochtones. Dans cet épisode, nous sommes passés une fois de plus à côté de ce que j'appelle le grand débat québécois. Entre juin 1990 et octobre 1992, le gouvernement libéral de Robert Bourassa a délibérément choisi d'éviter cette question.

Toutefois, c'est le dialogue et la recherche de compromis linguistique entre la politologue Josée Legault, que j'ai déjà appelée à tort la Saint-Just du Québec à cause du jacobinisme doctrinaire que j'avais cru deviner chez elle, et l'avocat Julius Grey, que j'imaginai en croisé inconditionnel des droits individuels de tous les citoyens du monde en général et de ceux des Anglo-Québécois en particulier, qui m'ont amené à penser que, peut-être, cette fois-ci, les conditions étaient enfin réunies pour la tenue de notre grand débat. Si mes intuitions sont bonnes, à la fois sur l'importance du dialogue Grey-Legault, sur l'imminence et les chances de succès du grand débat, il faudra bien un jour leur ériger un monument ou encore, à tout le moins, leur offrir une médaille *Bene merenti de la patria*, nouvelle manière.

Il y a eu d'autres interventions qui ont contribué à provoquer le grand débat, dont certaines auxquelles j'ai été associé, et pour lesquelles je laisserai à d'autres le choix des épithètes. Je pense, par exemple, aux travaux du cercle de réflexion autour de Jean Allaire, dont des équipes de travail se penchaient sur les questions suivantes : « Qui sommes-nous ? Qui serons-nous ? » Je vois dans cela un signe que l'identité québécoise n'est pas fermée et que le grand débat peut presque commencer. Je pense la même chose de la prise de position d'un groupe d'universitaires dans le débat linguistique, parue dans les pages du journal *Le Devoir* le 24 avril 1993. Ce groupe retint trois principes fondamentaux : la primauté de l'ordre juridique québécois en matière linguistique, la prépondérance claire et systématique du français, l'attribution d'un statut de langues nationales du Québec à l'anglais et aux langues autochtones. Ce presque-manifeste contribue lui aussi à nous rapprocher de l'anti-chambre du grand débat.

Pour que ce débat ait vraiment lieu, il faudra, toutefois, plus que l'esprit d'ouverture de leaders d'opinion appartenant à des camps opposés, comme Julius Grey et Josée Legault, plus que l'intégrité morale et la force de rassemblement d'un Jean Allaire, et plus que les nombreuses réunions d'un groupe d'universitaires zélés. Il faudra que le débat s'impose dans l'espace public, sur la scène politique. Il s'imposera davantage si l'on comprend qu'il est indissociable de la forme et du sort du pluralisme libéral dans notre société. Le grand débat doit porter en même temps sur l'identité et sur le pluralisme libéral. Rien de moins.

Depuis 1960, au Québec, un flot ininterrompu d'efforts, une somme incroyable d'énergies ont été consacrés à des luttes pour transformer le fédéralisme canadien, pour redéfinir les rapports entre le Québec et le Canada. Nous avons essayé de bien des manières de nous faire reconnaître collectivement au Canada et par les Canadiens, sans succès. Avec l'Accord du lac Meech, en dépit de toutes ses limites, nous y étions presque. Sur la scène de la reconnaissance, j'estime que les négociations du lac Meech furent amorcées de façon sincère par nos partenaires. Je ne puis en dire autant des accords d'Ottawa-Charlottetown de l'été 1992, embourbés dès le premier moment dans la dynamique du nationalisme canadien. Même si cela ne fut numériquement pas le cas, le « non » québécois à l'Accord de Charlottetown était le plus solide moralement. Il avait toute la force d'un « désormais ». Dorénavant, les Québécois ne chercheront plus à se faire reconnaître à l'externe par leurs partenaires canadiens ou par qui que ce soit. Ils y reviendront peut-être un jour. Cela arrivera quand cela arrivera. Mais, pour l'instant, depuis le 27 octobre 1992, les individus, les groupes, les communautés et les peuples du Québec sont plutôt tentés d'essayer de se reconnaître entre eux. Si ce changement d'attitude est réel, alors tout d'un coup le grand débat devient politiquement possible.

Dans la philosophie et sur la scène culturelle, il y a aussi des signes qui ne mentent pas. Je fournirai un exemple pour chaque cas, tous deux tirés d'articles publiés dans des revues qui enrichissent l'espace public québécois, *Spirale* et *Vice Versa*. Le premier, sous la plume du sociologue Dorval Brunelle (1993), de l'UQAM, conclut une recension d'un livre qui rassemble les écrits du philosophe Charles Taylor sur le fédéralisme et le nationalisme au Canada.

Si cette solution n'est pas particulièrement originale, le texte marque quand même un important tournant puisque les contributions subséquentes me paraissent cerner de beaucoup plus près le problème de la non-réconciliation des visions canadienne et québécoise à l'intérieur du pays, une interprétation qui conduit Taylor à s'inscrire de plain-pied dans une logique centrée sur la défense et la promotion d'une société québécoise distincte, sans se faire d'illusion sur la volonté ou la capacité du « reste du Canada » de souscrire à un tel projet.

Si tel était le cas, peut-être assisterons-nous à l'émergence d'un phénomène tout à fait déterminant, à savoir l'approfondissement de la réflexion sur les formes et les contenus éventuels des grandes options qui s'offrent à la société québécoise, peu importe la trajectoire empruntée par la société canadienne. Pour le moment, il n'y a pas de meilleur indicateur de la richesse éventuelle du débat public au Québec que l'arrivée sur la scène des thèses et des arguments de Taylor.

Je retiens d'abord de ce passage, outre mon accord avec l'auteur quant à l'importance des thèses de Taylor pour le Québec comme pour toute réflexion sur l'identité et le sens de la modernité à notre époque, le fait que Brunelle ait constaté le recentrage sur le Québec de la réflexion politique de Taylor. Ce recentrage est celui d'un philosophe qui est aussi l'une des personnes qui a donné le plus clair de son temps, depuis 30 ans, dans l'entreprise canado-québécoise de reconnaissance mutuelle. On se rappellera que ce recentrage a aussi pris la forme de la participation de Taylor aux travaux du Conseil de la langue française menant à la préparation d'un avis, au printemps 1993, pour le ministre responsable du dossier, monsieur Claude Ryan. Dans le contexte du grand débat sur l'identité québécoise et sur le pluralisme libéral qui se profile à l'horizon, les commentaires de Brunelle prennent aussi la forme d'une invitation. Charles Taylor est l'un des plus importants philosophes de notre temps et l'un des leaders intellectuels et politiques de la communauté anglophone de Montréal du fait de son enracinement à l'Université McGill. Nous aurons un besoin impérieux de la participation d'un homme semblable à nos délibérations.

J'enchaîne avec le passage tiré d'un article de Lamberto Tassinari, paru dans la revue *Vice Versa* (1993 : 11) :

Le Canada et le Québec constituent un cas exemplaire pour la réflexion philosophico-politique contemporaine. Au Canada, on devrait, au moment même de l'éclatement de la Confédération, réussir à hausser la

mise et être capable de dépasser les limites imposées jusqu'à présent par le conformisme idéologique, d'animer le débat d'idées nouvelles, d'indiquer une direction. Transformer cette société inaccomplie en institutionnalisant son inaccomplissement, en faisant du Canada, pays incertain, non pas un pays rhétoriquement fort mais symboliquement autre. Et le Québec est le levier de cette métamorphose politique.

Le Québec ne peut plus percevoir sa situation comme une aventure tragique, unique, nationale. À défaut de quoi il ne devient qu'un chapitre insignifiant de la déperdition ou de l'affirmation universelles. En se fixant sur lui-même le Québec est en train de gaspiller ses dernières onces d'authenticité. Il doit établir son rapport à l'universel en développant jusqu'aux dernières conséquences les contradictions qui le constituent.

Reprenant pour mon propre compte certaines idées de Tassinari, je réitère que la tenue d'un grand débat sur l'identité et le pluralisme permettrait de hausser la mise pour le Québec, que tout cela risquerait de se faire dans un contexte propice à l'émergence d'idées nouvelles susceptibles de faciliter le développement jusqu'aux dernières conséquences des contradictions constitutives de notre société. J'ignore s'il est minuit moins cinq pour le Québec, comme la ministre Lise Bacon le laissait entendre dans un discours, en janvier 1993, pas plus que je ne sais combien d'onces d'authenticité il nous reste. J'estime néanmoins qu'il n'est pas sain pour une société de laisser filer trop d'occasions propices à l'accélération de l'Histoire. Nous devrions saisir au vol cette chance qui s'offre à peu de sociétés modernes et développées, celle de pouvoir redessiner les contours et les paramètres de son identité collective.

### **L'IDENTITÉ QUÉBÉCOISE : NATIONALE, POSTNATIONALE OU MULTINATIONALE ?**

Ces dernières années, Christian Dufour et Kenneth McRoberts nous ont aidé à cerner ce que l'on conviendra d'appeler le mal canadien, à savoir l'incapacité du régime à reconnaître de façon significative les dimensions collective et politique de l'identité québécoise. Cœur historique et géographique du Canada, le Québec nourrit de son dynamisme une identité canadienne qui ferme les yeux devant ses revendications. Selon Dufour, le Canada est bâti structurellement sur la Conquête, les identités canadienne et

québécoise sont entremêlées, de plus en plus enchevêtrées notamment dans la grande région de Montréal, et leurs rapports tournent de plus en plus au désavantage du Québec. McRoberts vient conforter l'analyse de Dufour en expliquant comment, depuis 1960, le Canada de langue anglaise a systématiquement refusé de confronter, de poser en termes clairs la question de son rapport à un Québec qui se conçoit comme un peuple ou une communauté nationale. McRoberts reprend les mêmes exemples que Dufour pour montrer que l'identité canadienne s'est abreuvée à même l'identité québécoise.

La crise linguistique montréalaise du tournant des années soixante a entraîné l'adoption d'une politique symétrique de bilinguisme « from coast to coast » qui transforme l'identité canadienne et accentue son originalité face aux États-Unis. Le souhait d'André Laurendeau et de toute une génération d'intellectuels et de politiciens québécois, à savoir la reconnaissance du caractère biculturel et binational du pays, a été transmué en une politique de multiculturalisme que certains présentent dorénavant comme la vraie caractéristique fondamentale du Canada. Les efforts de tous les gouvernements québécois depuis celui de Jean Lesage pour amender la Constitution, et fournir au Québec de nouveaux pouvoirs et un statut particulier, ont été infléchis dans le sens d'une révision de la Constitution canadienne, en 1982, sans le consentement du Québec, dans le cadre d'une entreprise procurant un nouveau mythe national au Canada à travers la *Charte canadienne des droits et libertés*. Dans l'épisode de l'Accord du lac Meech, le Québec a essayé de se faire reconnaître en tant que société distincte au sein du Canada. Quelque part entre le lac Meech et Charlottetown, entre avril 1987 et août 1992, ce désir de reconnaissance et cette affirmation de la différence québécoise ont été noyés dans les différentes sections d'une clause énumérant les caractéristiques fondamentales du Canada. Le caractère malsain de toute l'entreprise visant à édulcorer la société distincte devient encore plus évident quand on considère le volet autochtone de l'Accord de Charlottetown. Je ne citerai que quelques paragraphes de l'article 41, portant sur le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale :



L'exercice du droit à l'autonomie gouvernementale comprend le pouvoir des organes législatifs dûment constitués des peuples autochtones, chacun dans sa propre sphère de compétence,

a) de préserver leurs langues, leurs cultures, leurs économies, leurs identités, leurs institutions et leurs traditions et de veiller à leur épanouissement et

b) de développer, de maintenir et de renforcer leurs liens avec leurs terres, leurs eaux et leur environnement afin de déterminer et de contrôler leur développement en tant que peuples selon leurs propres valeurs et priorités et d'assurer l'intégrité de leurs sociétés.

De 1760 à 1992, en passant par 1840 et 1982, j'émetts l'hypothèse que la Conquête s'incarne de diverses façons dans le système politique et l'identité canadienne. Ce qui reste constant, c'est le refus de reconnaître le Québec en tant que communauté politique et que collectivité nationale. C'est cela le mal canadien. Et d'une certaine façon, cela se comprend assez aisément. Pris lui aussi sur ce que j'appellerai, reprenant ainsi en la modifiant une formule d'Anthony Giddens, cette mer houleuse de la modernité tardive, le Canada est en quête de sécurité et de normalité nationale. La globalisation des marchés, l'intensification des flux de toutes sortes, dans le monde des communications, de la science et de la technologie, la continuation en d'autres termes de ce que Max Weber nommait le processus de désenchantement du monde, n'ont pas mis fin au désir de distinction et de spécificité des États et des peuples de l'univers. Bien au contraire. Reprenant à son compte la vision paradoxale de la modernité d'Alexis de Tocqueville, Stéphane Dion (1991) vient de rappeler que la convergence culturelle et l'homogénéisation des mœurs marchent de pair avec l'exacerbation des quêtes de reconnaissance. Sauf que cette tendance ne caractérise pas uniquement la situation du Québec. Elle est également pertinente pour le Canada dans son ensemble. Pour satisfaire sa soif de distinction, le Canada ne se satisfait pas de son statut fédéral. Il veut aussi être une nation, posséder une culture unique, être une société distincte.

Dans la logique de la révision constitutionnelle de 1982, nous avons appris que le Canada, pour réaliser sa vocation nationale, se devait de considérer le Québec uniquement comme une province semblable aux autres. Le patriotisme national canadien exige que toutes les provinces et tous les individus jouissent des mêmes droits.

Il ne peut y avoir de nation dans la nation. 1982 témoigne du fait qu'à l'égard du Québec le Canada semble incapable de dépasser la Conquête. Dans la « Ronde du Canada », celle de l'Accord de Charlottetown, les choses sont devenues un peu plus compliquées. En 1992, le Canada est parvenu indirectement à se définir en tant que fédération multinationale. L'Accord de Charlottetown reconnaissait à maints égards la légitimité des aspirations nationales des peuples autochtones du Canada, tout en reconduisant aussi plusieurs éléments du régime de tutelle reliant les peuples autochtones au gouvernement fédéral. C'est plus facile pour le Canada de s'ouvrir de la sorte envers les peuples autochtones qu'envers le Québec, parce que leur faiblesse socio-économique, leur dissémination sur le territoire et leur acceptation générale du jeu politique canadien font qu'ils ne représentent pas une menace pour l'intégrité physique du pays au même titre que le Québec. Il y aurait une autre explication, qui demeure à approfondir. C'est peut-être plus facile envers les peuples autochtones, parce qu'ils n'ont jamais été vraiment conquis.

Quoi qu'il en soit, je pense que dans l'évolution des rapports entre le Canada et le Québec, et dans le cheminement même de l'identité québécoise, nos années Meech-Charlottetown marqueront un tournant. Je m'explique.

On me permettra de reprendre l'espace de quelques instants le vocabulaire de la phénoménologie hégélienne. Nos années Meech-Charlottetown correspondent à un moment, à une phase dans la trajectoire des consciences collectives québécoise et canadienne. Il y a eu, en fait, plusieurs tentatives de reconnaissance mutuelle. Dans l'Accord du lac Meech, par exemple, le Québec était reconnu en tant que société distincte, mais cet accord reconnaissait en même temps comme sien le Canada de 1982. Tout cela a échoué. En termes hégéliens, l'échec de la quête de reconnaissance ne peut que changer les partenaires, dans leur compréhension respective de l'autre et dans leur vision d'eux-mêmes. De toute façon, l'aventure laissera des séquelles. Nous en sommes à l'heure actuelle à ces matins brumeux que sont les périodes de transition, avant l'émergence d'un autre moment historique, avant la cristallisation d'une autre phase. Pour les uns et les autres, nos années Meech-

Charlottetown auront la valeur d'une expérience de formation (*Bildungserfahrung*).

Je soutiens que cette expérience offre au Québec la possibilité d'une nouvelle lucidité. Le Canada n'est pas, et ne sera jamais, une nation normale, si tant est qu'une telle chose puisse exister. Le rêve de Trudeau, celui d'un Canada unitaire – « one nation » qu'André Burelle vient de critiquer de façon systématique – ne parviendra pas à gommer la diversité et le pluralisme des sentiments nationaux en ce pays<sup>2</sup>. Soit dit en passant, dans son livre *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, Trudeau (1967) opinait il y a vingt-cinq ans que toute tentative visant à inventer une tradition nationale au Canada était vouée à l'échec. En s'obstinant désespérément à se muer en nation, le Canada finira par se perdre. Pour le Québec, la leçon de l'expérience canadienne me semble assez claire.

Comme le Canada, le Québec est traversé par une diversité de sentiments nationaux. Le sentiment national québécois côtoie sur notre territoire le sentiment national canadien. Des centaines de milliers de personnes, comme l'*Actualité* l'a fait ressortir en juillet 1992, vivent sur le plan de la psychologie individuelle le phénomène de l'enchevêtrement des identités collectives. Il y a donc des Québécois non-, ex-, ou anti-Canadiens. Il y a des Canadiens non-, ex- ou anti-Québécois. Il y a aussi des gens qui sont plus ou moins Québécois, et en même temps plus ou moins Canadiens. S'expriment aussi un certain nombre de sentiments nationaux chez les peuples autochtones. L'État québécois a reconnu légalement les nations autochtones. Officiellement et légalement, je suppose que le Québec est quelque chose comme une province multinationale, se voyant aussi comme un peuple fondateur et une société distincte à l'intérieur d'un État fédéral qui se perçoit, lui, comme une grande nation bilingue et multiculturelle.

Il y a au Québec une quête de normalité nationale, qui est le pendant logique de l'unitarisme « one nation » de Trudeau. Cette quête peut s'exprimer dans le vocabulaire de la droite et de

---

2. Voir une série d'articles d'André Burelle sur le fédéralisme unitaire de Pierre Elliott Trudeau, *Le Devoir*, 30 avril au 6 mai 1993.

l'extrême-droite, de la nation ethnique à la race. Il y a au Québec des défenseurs conséquents d'une pensée semblable à celle du Front national en France. Un historien comme Pierre Trépanier se réclame lucidement de cette tradition. La quête de normalité nationale peut aussi prendre la forme du jacobinisme doctrinaire. Au Mouvement Québec Français, Guy Bouthillier est un éloquent et vaillant promoteur de cette façon de penser : une langue, une nation et, pourquoi pas, une république pour le Québec. Sur la question nationale, les sensibilités monolithiques s'étalent donc des nostalgiques de la Reconquête aux croisés de la volonté générale républicaine.

L'expérience canadienne apprend au Québec que le désir de normalité nationale ne mène nulle part. À terme, le « nation-building » échouera au Québec, comme il est en train de sombrer au Canada. La voie de la prudence et de la maturité pour le Québec, ce n'est peut-être pas de se lancer de façon éperdue dans une entreprise de nivellement national. Je postule donc que, dans la mesure où il est souhaitable d'en arriver à définir le Québec en tant que communauté politique, il faut choisir autre chose que « la Nation ». En disant cela, je ne me range pas du tout dans le camp des antinationalistes et des postnationalistes. Je ne suis pas un nouveau converti au discours d'Éric Hobsbawm (1990 : 238) :

Après tout, le fait même que les historiens commencent enfin à progresser dans l'étude et l'analyse des nations et du nationalisme laisse entendre que, comme souvent, le phénomène a dépassé son zénith. La chouette de Minerve qui apporte la sagesse, disait Hegel, prend son vol au crépuscule. Qu'elle tournoie à présent autour des nations et du nationalisme est un bon signe.

Des gens comme Hobsbawm et Elie Kedourie, le maître-à-penser de P.E. Trudeau, ne se contentent pas d'affirmer que les nations sont des constructions historiques, des mythes, des inventions. Ils croient au fond que les êtres humains finiront par se passer de tout cela. Le sentiment national, l'allégeance à des communautés locales, voilà autant de jus à base d'émotivité primitive qui rejoindront bientôt les rebus de l'Histoire. Sans insister, je crois que l'histoire européenne récente nous prouve tout le contraire. Je rejoins sur ce point les diagnostics d'Isaiah Berlin, d'Hélène Carrère d'Encausse et de Jean-Baptiste Duroselle. Le libéralisme peut se

tromper tout autant que le marxisme dans le ravalement du sentiment national au rang de phénomène superstructurel.

S'il faut dépasser le monolithisme national, ce n'est donc pas parce que le nationalisme serait un mal pour la philosophie et une espèce condamnée à disparaître pour l'Histoire. Je ne loge pas davantage à l'enseigne de P.E. Trudeau qui, comme Michael Oliver (1991 : 351) vient de le rappeler, « a toujours détesté depuis ses premières années à l'école, le nationalisme sociologique du Canada français ». Je n'appartiens pas non plus à la même école que mon collègue et ami Stéphane Dion (1991 : 307), lequel ramène la crise canado-québécoise à une question linguistique, et invite les Québécois à dépasser le nationalisme pour sauver l'unité canadienne : « Les autres devraient borner de façon bien visible leurs revendications, car tant qu'elles feront référence à une nébuleuse culturelle aux contours indéfinis, elles conserveront un caractère inutilement menaçant aux yeux des autres Canadiens ».

Exit la nation québécoise, haro sur l'antinationalisme et le post-nationalisme. Une fois que l'on a dit cela, sur quelles bases peut-on construire l'identité collective ? Pas plus que qui que ce soit, je ne possède de réponse toute faite à cette question. Nous sommes à la recherche d'une identité commune qui ne se réclamerait ni de l'exclusivisme national, ni du rêve de citoyenneté indifférenciée du jacobinisme libéral. J'estime que les membres du Groupe de réflexion sur les institutions et la citoyenneté, cosignataires d'un texte paru dans *Le Devoir* en avril 1993 et portant sur la nécessité d'un pacte linguistique pour le Québec, étaient sur la bonne voie en reconnaissant les parlers autochtones comme des langues nationales du Québec et l'anglais en tant que partie intégrante du patrimoine collectif de notre société, tout en insistant sur le rôle prépondérant du français comme langue commune du Québec. D'après moi, il faut aller un peu plus loin dans l'audace, lever une ambiguïté et reconnaître ouvertement le caractère multinational de la société québécoise. La loi le fait déjà. Les esprits et les cœurs devraient suivre.

Le Québec est une communauté politique autonome, une société originale, distincte, qui aspire à vivre la modernité sous

toutes ses facettes et principalement en français en Amérique. C'est aussi une démocratie libérale, où les citoyens délibèrent pour trouver un équilibre adéquat, prudent, entre ces trois principes fondamentaux que sont la liberté, l'égalité et la communauté. Accepter le caractère polyethnique, pluricommunautaire et multinational de la société québécoise, alors même que le Canada, nonobstant mes critiques et ce que je pressens pour son avenir, reste pour le moment encarcené dans son propre ronron nationaliste, c'est essayer de sortir la problématique de l'identité québécoise de son cadre réactif et dépendant à l'égard du Canada. Il y a un quart de siècle, le regretté André Laurendeau voyait au Canada et au Québec deux sociétés distinctes. De la Commission Tremblay dans les années cinquante au Rapport Allaire plus récemment, le même credo dualiste s'est imposé : deux peuples fondateurs, deux sociétés distinctes, deux collectivités nationales. Dans l'au-delà du 26 octobre 1992, il faut selon moi réfléchir à l'identité collective des Québécois sans se préoccuper de ce que feront les Canadiens.

Sur le plan institutionnel, la démocratie libérale se vit au Québec dans le cadre d'un régime parlementaire inspiré de la tradition britannique. Il me semble que si nous reconnaissons le caractère plurinational ou multinational du Québec, il faudrait refléter cela dans le fonctionnement de notre parlementarisme. Il faudrait réinventer une deuxième chambre pour notre temps. En télescopant l'analyse, pour conclure, j'ai la conviction profonde qu'une telle chambre offrirait aux uns et aux autres les garanties requises pour l'émergence de la confiance mutuelle sans laquelle tout rêve de pacte, linguistique ou constitutionnel, demeurera lettre morte.

## Bibliographie

- Brunelle, Dorval (1993), « Le philosophe dans la cité », *Spirale*, CXXII (mars), p. 12.
- Dion, Stéphane (1991), « Le nationalisme dans la convergence culturelle. Le Québec contemporain et le paradoxe de Tocqueville », dans Raymond Hudon et Réjean Pelletier (dir.), *L'engagement de l'intellectuel. Mélanges en l'honneur de Léon Dion*, Sainte-Foy, PUL, p. 291-311.
- Falardeau, Jean-Charles (1966), *Le pouvoir dans la société canadienne-française*, Sainte-Foy, PUL.
- Hobsbawm, Éric (1990), *Nations et nationalisme depuis 1780*, Paris, Gallimard.
- Oliver, Michael (1991), « Laurendeau et Trudeau : leurs opinions sur le Canada », dans Raymond Hudon et Réjean Pelletier (dir.), *L'engagement de l'intellectuel. Mélanges en l'honneur de Léon Dion*, Sainte-Foy, PUL, p. 339-368.
- Tassinari, Lamberto (1993), « Ethnicité, inaccomplissement et transculture », *Vice Versa*, XL (février-mars), p. 11.
- Trudeau, Pierre Elliott (1967), *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, Montréal, HMH.